



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**VIGILANCE ORANGE « PLUIES-INONDATIONS »
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
MERCREDI 28 OCTOBRE**

Arras, le 28 octobre 2020

Météo-France a émis un bulletin de **vigilance ORANGE** pour « **pluies-inondations** » pour le département du Pas-de-Calais, pour un épisode prévu **ce mercredi 28 octobre de 10 heures à 21 heures**.

1. Prévisions météo :

Depuis la nuit dernière, un régime d'averses orageuses, circulant depuis la Manche, s'est mis en place sur le nord-ouest des Hauts-de-France. On relève les trois dernières heures 3 à 10mm sur la façade ouest du Pas-de-Calais.

Cette circulation d'averses persiste tout au long de cette journée de mercredi sur le nord-ouest des Hauts-de-France. Les averses orageuses sont fréquentes, porteuses de pluies soutenues (10 à 15mm en peu de temps) et associées à de fortes rafales de vent (jusqu'à 100km/h au littoral, 70 à 90km/h dans l'intérieur des terres), en particulier sur l'ouest du Pas-de-Calais. En fin de soirée et nuit prochaine, l'activité tend à faiblir en se décalant vers le sud du Nord-Pas-de-Calais.

Par passages successifs, les cumuls de pluies prévus sur l'épisode sont importants sur les zones exposées du Pas-de-Calais. On attend ainsi 40 à 50mm sur la moitié ouest du département et jusqu'à 50 à 70mm entre le Boulonnais, le Calaisis, le Montreuillois et l'Audomarois.

Le préfet du Pas-de-Calais engage chacun à être vigilant et rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques.

2. Conseils de comportement :

- Éloignez-vous des cours d'eau et rejoignez un point haut

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité des cours d'eau
- Evitez de vous déplacer, dans la mesure du possible
- Tenez-vous informer et surveillez la montée des eaux
- Ne descendez pas dans les sous-sols, garages, caves
- Mettez vos biens hors d'eau et localisez votre kit d'urgence